



# Le Magloirois

## JOYEUSES FÊTES À TOUS!

Le temps des Fêtes est le moment idéal pour exprimer aux gens qui nous sont chers nos meilleurs vœux. C'est l'occasion rêvée de se réunir en famille ou entre amis et de leur faire savoir à quel point ils comptent pour nous.

Que vos fêtes de fin d'année soient riches en joie et qu'elles soient le prélude d'une nouvelle année remplie de bonheur, de santé et de prospérité.



Votre conseil municipal:  
Daniel Thibault, maire  
Anne-Marie Beaudry  
Samuel Larochelle  
Étienne Ménard  
Marie-Hélène Ménard  
Martine Rouillard  
Gino Tanguay

*Joyeux temps des Fêtes!  
Bonne année 2024*

PROCHAINES SÉANCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
8 janvier 2024 et 5 février 2024  
à 19h, à la salle municipale

PROCHAINE DATE  
DE TOMBÉE POUR LE JOURNAL  
Le jeudi 1er février 2024

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

*Kilitou*

418 257-4421 #1103

Heures d'ouverture :  
Mercredi : 13h30 à 15h  
Jeudi : 15h à 17h

*Fermée du  
22 décembre  
au 9 janvier 2024*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE

13, rue de la Caisse,  
Saint-Magloire, Qc G0R 3M0  
Tél.: 418 257-4421  
Fax : 418 257-4422  
[www.saint-magloire.com](http://www.saint-magloire.com)  
[stmagloire@sogetel.net](mailto:stmagloire@sogetel.net)

# Mot du *maire*



Chers concitoyens.nes.

Encore une fois, votre conseil n'a pas chômé en novembre. Vous le savez, c'est le nouveau budget de la municipalité et particulièrement cette année, il nous a causé bien des maux de tête. En cette période d'inflation galopante, ce n'est déjà pas facile de le faire dans nos foyers, imaginez ce que ça représente pour une municipalité. Je vous donnerai plus de détails un peu plus loin dans ce texte; je ne voulais pas vous perdre maintenant.

Parmi tout ça, nous avons trouvé l'occasion de nous amuser et de se faire plaisir, d'abord à la pièce de théâtre organisée par la Société du patrimoine, puis au Marché de Noël d'Anne-Marie Beaudry. Comme par les années passées, la Société du Patrimoine a fait vivre aux petits et aux grands, une belle fête avec leur Noël d'antan. Tous se sont bien amusés. Grand merci aux organisateurs.

Saint-Magloire était à l'honneur au Gala Reconnaissance de la MRC, le 9 novembre dernier. Nos représentants en sont revenus avec cette magnifique plaque de « **La Municipalité dynamique de l'année** », dans les Etchemins. Merci encore une fois à notre DG Stéphanie pour sa présentation, ainsi qu'à tous les bénévoles qui depuis deux ans, ont levé la main et ont mis l'épaule à la roue pour nous hisser à ce niveau d'excellence.

Nous avons franchi une autre étape le lundi 18 décembre dernier, alors qu'a été adopté en séance extraordinaire, le budget 2024. Je ne donnerai pas de chiffres ici, mais je désire vous sensibiliser afin que vous puissiez recevoir ce budget avec une grande ouverture d'esprit. Oui, la taxe foncière basée sur la valeur de votre propriété augmente en 2024. Tout augmente, ce n'est pas une surprise. Chez nous, il y a les quotes-parts pour les différents services offerts par les MRC et on doit s'aligner sur cette augmentation des quotes-parts qui couvre de la gestion des matières résiduelles au tourisme, la culture, la police et autres. En ce qui nous concerne, la hausse la plus grande est celle des eaux usées. Dans le passé, et ce depuis environ 30 ans, la vidange de la fosse qui retient les eaux usées de toutes les habitations du village, était calculée comme une seule fosse, au même titre qu'une fosse septique en dehors du périmètre urbain. En 2024, suivant les travaux de

réfection de l'usine d'épuration située à Lac-Etchemin, la vidange de la fosse ci-dessus sera calculée au galonnage et nous sera chargée ainsi. Ça fait toute une différence. Il y a aussi notre part d'intérêts sur le règlement d'emprunt de 2M de la MRC, pour la réfection nécessaire à cette usine d'épuration.

Il y a aussi les services municipaux qui subissent une hausse importante. Entre autres, un redressement des charges pour les services d'égouts et d'aqueduc a dû être fait puisque ces services n'ont pas été alignés sur les dépenses réelles prévues, les années passées. Beaucoup plus de dépenses que ce qui vous a été chargé.

Toutes les autres dépenses ont augmenté. Le garage a coûté plus cher que prévu, les dépenses techniques reliées à l'équipement et à la machinerie, notre contribution sur divers projets, la voirie dont l'achat du gravier qui nous a manqué en 2023, etc. Votre conseil a longuement réfléchi et a scruté à la loupe ce budget 2024. On s'est efforcé de limiter le plus possible les hausses, mais ce fut inévitable. Notre développement est sur une lancée. Le choix qui nous est offert est de ne rien faire et reculer ou regarder positivement l'avenir en sachant que tout a un prix et que chacun de nous devra y contribuer. Merci à l'avance de votre compréhension.

Pour terminer, je vous souhaite un merveilleux Noël en famille et une nouvelle Année à la hauteur de vos aspirations.

*Daniel Thibault, maire*



# Le Conseil en bref

## POINTS SAILLANTS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

- Acceptation des comptes à payer pour la somme de 176 336,30 \$ pour novembre 2023;
- Les membres du conseil municipal autorisent le dépôt de projet de 2 étudiants dans le programme Emploi d'Été Canada;
- Nomination de M. Sébastien Dubois à titre d'inspecteur en urbanisme et en environnement;
- Le conseil municipal appuie la demande faite par la Municipalité de Sainte-Justine ou l'Oeuvre des Loisirs de Sainte-Justine pour la reconstruction ou construction d'un nouveau bâtiment devant servir de centre sportif;
- Une compensation annuelle de 100 \$ sera offerte au propriétaire du 173, Route 281 pour la présence d'un conteneur à déchets municipal sur sa propriété;
- Le conseil ratifie la résolution numéro 18-11-23 afin de permettre le déneigement sporadique du rang Saint-Armand jusqu'aux limites avec Saint-Fabien et de consentir au déneigement sporadique du rang Saint-Léon jusqu'au 24 décembre pour un chantier;
- La directrice générale est autorisée à signer la convention d'aide financière avec RECYC-QUÉBEC pour l'optimisation de notre écocentre;
- Le conseil autorise le transfert la somme de 8000 \$ reçue du comité du St-Mag Fest dans un fonds réservé pour les loisirs;
- Renouvellement des politiques domiciliaires et aux entreprises;

- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 370-23 Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés #355-22;
- Avis de motion et dépôt du règlement 371-23 abrogeant le Règlement 320-18 sur les tarifs pour les services municipaux;
- Adoption du règlement # 369-23 relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux;
- Concernant l'OMH Beauce-Etchemins, un avis d'intention est donné à la SHQ à l'effet que la Municipalité de Saint-Magloire souhaite se regrouper avec Bellechasse pour son immeuble concerné, en raison de la proximité.
- Concernant les diverses demandes du Country Aunts, le conseil autorise Madame Nathalie Brochu à récupérer les clés de la salle afin de donner l'accès à l'ascenseur permettant à toute personne handicapée d'accéder aux toilettes.

De permettre l'utilisation du portique de la salle pour la vente des billets.

D'autoriser que la grande salle serve de loge pour les artistes et d'accepter que la rue menant au Manoir des Sages soit bloquée par des cônes pour permettre un accès rapide au service ambulancier et aux travailleurs. Un bénévole ou agent de sécurité devra toutefois s'assurer du libre accès en tout temps à l'entrée du Manoir.

*N.B. Ceci n'est qu'un résumé des points importants de la séance du conseil municipal. Pour voir la version intégrale du procès-verbal, veuillez le consulter sur le site internet de la municipalité après son adoption.*

## Message à la population

Le lundi 18 décembre dernier, les membres du Conseil municipal ont adopté les prévisions budgétaires 2024 qui présentent un budget en équilibre de 2 053 971 \$. Plusieurs constats ont été faits dans les derniers mois et cela se ressent sur le budget. Un travail de redressement est nécessaire et c'est ce à quoi je m'emploie depuis mon arrivée en mai.

Le taux de la taxe sur la valeur foncière pour l'année 2024 passera de 0,8906 \$ à 0,9118 \$ du 100 \$ d'évaluation imposable. Cette augmentation comprend le financement du garage municipal. Le taux de la taxe pour la Sûreté du Québec reste similaire avec une légère augmentation de 0,0015 \$ du 100 \$ d'évaluation imposable en 2024. La valeur du rôle municipal connaît une hausse de 2,37 %. Elle passe donc de 94 285 500 \$ à 96 454 100 \$ en 2024.

Les pourcentages de la taxe sur la mise aux normes de l'eau potable (connexion puis SM16-1) avaient été établis lors de l'adoption du règlement d'emprunt 344-20. Ainsi, 25 % de ce financement est chargé à l'ensemble de la population, soit 0,0059 \$ pour chaque 100 \$ de biens imposables. C'est donc l'ensemble des propriétaires fonciers qui en assume le coût. L'autre portion de 75 % est appliquée uniquement aux unités d'évaluation imposables, avec ou sans bâtiment, du secteur dont le service d'aqueduc passe sur la voie publique devant lesdites unités d'évaluation, qu'elles soient desservies ou non. Un montant de 0,1040 \$ pour chaque 100 \$ de biens sera prélevé aux propriétaires concernés, soit une diminution de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Le secteur qui connaît la hausse la plus marquée en 2024 est celui des services d’aqueduc et d’égouts. En effet, une analyse de budgets antérieurs m’a permis de constater que le montant taxé ne couvrirait pas du tout le montant de dépense budgété et encore moins les imprévus. Ainsi, pour 2023, ce sont 75 341 \$ qui ont été récoltés en taxe d’eau, alors que les dépenses prévues au budget totalisaient 97 163 \$. En ajoutant les imprévus non couverts par le montant budgété pour les événements non planifiés, c’est un peu plus de 41 000 \$ de manque à gagner simplement pour l’eau potable, qui doit être récupéré en 2024, en plus de couvrir les frais de 2024.

La quote-part à verser à la MRC pour le traitement des boues de fosse septique passe de 60 \$ à 65 \$ par unité. Monsieur Thibault vous en a parlé brièvement dans son message, mais de nombreux citoyens ont bénéficié pendant plusieurs années de leur erreur, puisque la vidange de la fosse commune pour tous les citoyens connectés au réseau municipal (étang) était facturée comme une seule vidange, au même titre qu’un citoyen qui a sa propre fosse septique. Le rétablissement de cette situation pour 2024, additionné à la construction d’un nouveau centre de traitement des boues dont les coûts prévus sont de 2 M\$ expliquent cette augmentation.

Pour les services d’égouts, une somme de 50 146 \$ a été taxée en 2023, afin de couvrir des frais budgétés de 109 234 \$. Le manque à gagner est encore une fois évident et se reflète sur le montant taxé en 2024. Ainsi, le tarif pour les services d’égouts en 2024 passe de 250 \$ à 472 \$ pour une résidence. Les tarifs de compensation pour les services de vidanges augmentent pour leur part de 4,45 %.

Tout contribuable désirant payer en un seul versement la totalité de son compte de taxes annuel se voit accorder un escompte de deux pour cent (2 %) sur les taxes applicables du compte de taxes annuelles 2024, à la condition que le paiement soit reçu au bureau municipal au plus tard le 30e jour suivant celui de la date d’envoi du compte de taxes. Il vous sera aussi possible de payer les taxes en (6) versements.

Autres projets

Pour l’année 2024, le conseil municipal entend prioriser le rechargement granulaire dans les rangs, le réaménagement de l’écocentre pour lequel une importante subvention a été obtenue et nous travaillons avec une firme d’ingénieur pour maximiser l’aide gouvernementale pouvant être obtenue pour remplacer dès qu’il sera possible, le réseau d’aqueduc et d’égouts dont les nombreux bris ont coûté des milliers de dollars dans les dernières années. Les autres projets sur la table comme le remplacement du système de chauffage de la salle municipale et l’ajout de la climatisation, le réaménagement du chalet des loisirs, l’aménagement du terrain de stationnement pour les sentiers du mont Bonnet, ne seront effectués que si les subventions demandées le permettent. D’ailleurs, nous avons eu la confirmation dans les derniers jours que Saint-Magloire sera la 1ère

municipalité à être incluse dans le projet de développement du versant sud du Parc du Massif du Sud, ce qui se veut une note très positive pour notre économie, après les nouvelles plus négatives dont je viens de vous faire part.

Le conseil a également pris en considération les demandes relatives à l’abat-poussière, au nivelage, à l’entretien printanier du jardin et nous travaillons fort pour ramener la redevance de 5000 \$ de EDF pour nos organismes.

Les membres du conseil municipal sont toujours ouverts à vos commentaires et suggestions et vous invitent à assister aux assemblées du conseil dont les dates sont indiquées sur les 2 babillards habituels, dans le Maglorois et sur le site internet de la Municipalité.

Stéphanie Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière

| REVENUS                                | BUDGET 2023  | BUDGET 2024  |
|----------------------------------------|--------------|--------------|
| TAXES FONCIÈRES                        | 862 026 \$   | 902 053 \$   |
| POLICE                                 | 73 488 \$    | 76 700 \$    |
| AQUEDUC                                | 75 341 \$    | 132 528 \$   |
| ÉGOUTS                                 | 50 146 \$    | 95 917 \$    |
| MATIÈRES RÉSIDUELLES                   | 96 151 \$    | 99 035 \$    |
| BOUES DE FOSSE SEPTIQUE                | 26 340 \$    | 39 000 \$    |
| COMPENSATION ÉCOLE PRIMAIRE            | 15 000 \$    | 18 000 \$    |
| COMPENSATION TERRES PUBLIQUE           | 48 428 \$    | 48 428 \$    |
| PÈRÉQUATION                            | 99 156 \$    | 115 394 \$   |
| FONDS STIMULATION INFRASTRUCTURE       | 30 000 \$    | - \$         |
| PROMOTION & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE   | - \$         | - \$         |
| SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER              | - \$         | 17 255 \$    |
| TRANSPORT ENTRETIEN RÉSEAU ROUTIER     | 187 000 \$   | 187 600 \$   |
| TRANSPORT AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER  | - \$         | 26 600 \$    |
| REMBOURSEMENT DE LA TVQ                | 12 033 \$    | 45 690 \$    |
| CHALET DES LOISIRS                     | 4 200 \$     | 4 200 \$     |
| DROITS DE MUTATION                     | 13 500 \$    | 20 000 \$    |
| DROITS – CARRIÈRE & SABLÈRE            | 3 500 \$     | 4 000 \$     |
| LOCATION & LOYERS CAISSE + SALLE       | 7 600 \$     | 8 800 \$     |
| LICENCES & PERMIS                      | 3 735 \$     | 3 000 \$     |
| INTÉRÊTS ARRÉRAGES TAXES               | 2 500 \$     | 5 500 \$     |
| INTÉRÊTS SUR PLACEMENTS                | 4 000 \$     | 6 000 \$     |
| LOISIRS – ACTIVITÉS CULTURELLES        | 1 000 \$     | 2 000 \$     |
| REDEVANCES PROJET ÉOLIENNES            | 122 000 \$   | 130 000 \$   |
| ÉOLIENNES-DONS AUX ORGANISMES          | 5 000 \$     | - \$         |
| EMBELLISSEMENT                         | 5 000 \$     | - \$         |
| AUTRES RECETTES DIVERSES               | 4 545 \$     | 66 271 \$    |
| SURPLUS ACCUMULÉ                       | 45 000 \$    | - \$         |
| TOTAL DES REVENUS                      | 1 796 689 \$ | 2 053 971 \$ |
| DÉPENSES                               | BUDGET 2023  | BUDGET 2024  |
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE                | 363 800 \$   | 370 944 \$   |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE            | 154 666 \$   | 152 501 \$   |
| TRANSPORT ROUTIER                      | 637 717 \$   | 795 757 \$   |
| HYGIÈNE DU MILIEU                      | 317 901 \$   | 380 297 \$   |
| LOGEMENT SOCIAL - OMH                  | 6 000 \$     | 1 703 \$     |
| AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT | 97 406 \$    | 84 101 \$    |
| LOISIRS & CULTURE                      | 91 094 \$    | 103 631 \$   |
| FRAIS DE FINANCEMENT                   | 10 000 \$    | 105 403 \$   |
| IMMOBILISATIONS                        | 118 105 \$   | 59 634 \$    |
| FONDS RÉSERVÉS ÉOLIENS                 | - \$         | \$           |
| TOTAL DES DÉPENSES                     | 1 796 689 \$ | 2 053 971 \$ |

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement.

Joyeuses fêtes à tous !

## JOURNAL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que le journal municipal ne sera pas publié en janvier. La prochaine date de tombée est le 1er février 2024.

Nous vous remercions de votre compréhension !

## PAIEMENT DES TAXES

Pour ceux qui paient leurs taxes municipales par internet, nous désirons vous rappeler de vérifier le numéro de référence inscrit lors du paiement de celles-ci. Ce numéro se retrouve à être le numéro de matricule inscrit sur votre compte de taxes et qui est propre à votre propriété. Malheureusement, suite à des opérations cadastrales, celui-ci est souvent modifié et vous devez le changer sur la plateforme électronique de votre institution bancaire. Donc, **à chaque fois que vous payez vos taxes, prenez un petit 30 secondes pour le vérifier.** C'est de votre responsabilité et cela évitera qu'on effectue des recherches pour un montant payé qui n'est pas attribué à une propriété.

Aussi, si vous avez **2 propriétés et plus**, vous devez payer les taxes sur les **2 matricules distincts**. Si vous ne faites pas cela, le paiement s'effectuera sur une seule propriété et l'autre n'en recevra aucun.

## DÉLAI DE PAIEMENT

De plus, nous tenons également à vous rappeler qu'il est de la responsabilité du contribuable de tenir compte des délais électroniques ou postaux afin de s'assurer que son paiement soit reçu et encaissé au bureau municipal au plus tard la journée d'un versement de taxes. Tout retard entraînera malheureusement des frais d'intérêt.

## ESCOMPTE DE 2 %

Tout comme par les années passées, pour les taxes annuelles émises en 2024, nous désirons vous rappeler que le conseil municipal accordera un escompte de 2 % aux contribuables qui auront **au moins six (6) versements** de paiement sur leur compte annuel et qui **acquitteront leurs taxes en totalité (6 versements) au plus tard à l'échéance du 1er versement (fin février)**. Vous pouvez enlever vous-mêmes le 2 % sur la totalité, ou si ce n'est pas fait, nous l'enlèverons et celui-ci sera en crédit pour une prochaine taxation.

Toutefois, cette mesure rend inadmissible les contribuables qui ont un compte de taxes annuel total de moins de 300 \$, exigible en un seul versement.

## DIFFICULTÉS À PAYER VOS TAXES

Que vous soyez une famille ou des gens de 50 ans et + qui avez de la difficulté à payer vos taxes, n'hésitez pas à appeler Eric à Nouvel Essor au 418-383-5252 #4. Il essaiera de vous aider et à trouver des solutions, et ce, en toute confidentialité. N'hésitez pas à l'appeler.

## BADMINTON

Il est maintenant possible de jouer au badminton les jeudis soirs, entre 18 h et 22 h, à la salle municipale.

Comme par les années passées, pour réserver une plage horaire d'une heure, il suffit de vous inscrire sur la page Facebook « Loisirs St-Magloire » en cliquant sur le bouton « Prendre rendez-vous » en haut de la page. Si vous n'avez pas internet, veuillez appeler la municipalité et on fera la réservation pour vous.

### Période des fêtes

**Pour la période des Fêtes, il n'y aura pas de badminton du 15 décembre au 10 janvier 2024.** La reprise se fera donc le jeudi 11 janvier 2024.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements sur le fonctionnement de cette activité, n'hésitez pas à communiquer avec Gino Tanguay ou avec la municipalité.

## DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ARROSAGE DES FLEURS

### ÉTÉ 2024

La Municipalité de Saint-Magloire est à la recherche de **deux personnes** pour effectuer l'arrosage d'une cinquantaine de balconnières et jardinières à l'été 2024.

### Exigences du poste

- Posséder un véhicule en mesure de tirer l'équipement d'arrosage (une remorque sur laquelle sont disposés un réservoir d'eau et une pompe);
- Effectuer le remplissage du réservoir au chalet des loisirs;
- Effectuer la fertilisation et l'arrosage quotidien des fleurs lors des journées sans pluie;
- Vérifier l'humidité des jardinières qui sont à l'abri de la pluie (lors de journées de pluie) et effectuer l'arrosage si nécessaire;
- La période d'arrosage s'effectue de l'arrivée des fleurs soit le 20 juin approximativement jusqu'aux premières gelées automnales soit vers fin septembre à la mi-octobre;
- Voir au bon fonctionnement du matériel de la municipalité et avertir l'officier municipal des bris;
- Fournir une preuve d'assurance responsabilité et d'assurance du véhicule;

Vous souhaitez postuler à cette demande de soumissions, remettez au bureau municipal, sous enveloppe scellée portant l'inscription « Soumission pour arrosage », avec vos noms ainsi que le montant demandé pour la saison, au plus tard le vendredi 5 janvier 2024, à 12 h (midi).

## VENTE DE FLEURS À LA POPULATION

Puisqu'il nous est impossible d'avoir un bon prix de groupe pour les suspensions de fleurs, le conseil municipal a décidé de ne pas faire de campagne de fleurissement cette année. **Il n'y aura donc aucune vente de fleurs à la population.**

## STATIONNEMENT HIVERNAL ET DÉPÔT DE NEIGE DANS LES RUES

### MODIFICATION DE L'ARTICLE 7.5.7 DU RÈGLEMENT #355-22 STATIONNEMENT INTERDIT LA NUIT DURANT L'HIVER (SQ)

« Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 1er novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité **excluant expressément le côté Nord-Ouest de la rue Mercier où le stationnement est permis de 16 h à 6 h. Les véhicules devront avoir été déplacés au plus tard à 6 h le matin en période scolaire, à défaut de quoi ils pourront être remorqués sans autre avis, aux frais du propriétaire.**

**Les usagers doivent en tout temps respecter la distance requise par la réglementation provinciale en ce qui concerne le stationnement près d'un panneau d'arrêt de même qu'à proximité d'une caserne de pompiers et ne pas obstruer les entrées privées.**

L'interdiction de stationner prévue au présent article est suspendue durant la période comprise entre le 23 décembre et le 3 janvier inclusivement, où le stationnement est autorisé, sauf pour une période de déneigement en cours. »

### Entraves pour le déneigement

De plus, nous vous demandons de bien vérifier si **votre véhicule est entièrement stationné dans votre cour.** Pour quelques résidences, une partie du véhicule se situe au niveau de la route, ce qui entrave le déneigement en plus d'augmenter le risque de collision avec le camion de déneigement.

La Sureté du Québec est également avisée de ces problèmes et sévira en conséquence.

### Déneigement de la cour et des automobiles

Il est également interdit, en déneigeant votre cour, de mettre la neige provenant de votre propriété sur la route. La même chose lorsque vous déneigez votre voiture, veuillez ne pas le faire dans la rue. Cela amène des accumulations de neige et cela peut faire perdre le contrôle à un automobiliste.

Malheureusement, ces comportements nous sont rapportés à chaque année. Merci de nous aider à garder notre réseau routier sécuritaire. Passez un bel hiver !

## PHOTOS REPRÉSENTATIVES DE LA MUNICIPALITÉ

Comme vous avez pu remarquer, des photos représentatives de la municipalité (nature, activités diverses, de toutes les saisons) seront mises sur la page couverture du journal. Si vous en possédez et qui sont de bonnes qualités, veuillez les faire parvenir au bureau municipal à [stmagloire@sogetel.net](mailto:stmagloire@sogetel.net). Qui sait, peut-être que votre photo sera choisie.

## L'ÉDITION 2024 DU DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

SE TIENDRA DU 8 JANVIER AU 12 MARS 2024

Pour participer, il suffit de bâtir un château de neige, de le prendre en photo (format paysage) et de l'inscrire sur le site [www.defichateaudeneige.ca](http://www.defichateaudeneige.ca) dans l'onglet « Inscriptions ».

Les personnes qui inscrivent leur château de neige entre le premier lundi de la première fin de semaine de janvier et le lundi suivant la dernière semaine de relâche courent la chance de remporter de nombreux prix.

Pour plus d'informations : <https://defichateaudeneige.ca/>

## TERRAIN DES LOISIRS ET LES SENTIERS LES VERTS BOISÉS

### Terrain des loisirs

Pendant le temps des fêtes, il n'y a rien de plus agréable que de s'arrêter et de passer du temps en famille. Pour cela, il y a la patinoire où vous pourrez dépenser votre énergie. Pour ceux qui n'ont pas l'équipement adéquat à la pratique de ce sport, nous avons quelques paires de patins, des aides-patineurs, des casques...

Aussi, dans la côte aux loisirs, les employés municipaux dament des glissades pour le plaisir de tous. Il y a même le prêt de traîneaux pour ceux qui n'en ont pas.

Il n'y a donc aucune excuse à ne pas profiter du grand air et de notre bel hiver.

### Horaire des fêtes

Vous trouverez à l'avant-dernière page l'horaire des activités qui auront lieu aux loisirs pendant le congé des fêtes. Il est à souligner que **le vendredi 5 janvier**, lors de l'après-midi glissade, nous aurons quelques **fat bikes** pour utilisation sur le terrain des loisirs et les sentiers Les Verts Boisés. Voici une belle occasion de les essayer.

### Sentiers Les Verts Boisés

Depuis quelques années, une équipe de bénévoles s'affaire à entretenir une piste de raquette à partir des sentiers municipaux. Ces sentiers d'une longueur approximative de 3 km sont d'intensité facile et permettent de ressentir toute la quiétude et le bien-être qui s'émanent des bois.

Vous n'avez pas de raquettes, attendez quelques jours après une bordée de neige et vous pourrez y aller à pied. Le fond devient assez dur pour ne pas s'enfoncer dans la neige. Cependant, il y en a quelques paires au chalet des loisirs pour ceux qui le désirent. Il suffit d'y aller durant les heures d'ouverture.

Sincères remerciements à toute l'équipe de bénévoles pour l'entretien de ce sentier et d'y apposer quelques décorations à l'occasion. Cela anime notre communauté et c'est fortement apprécié.

## MODIFICATION À L'HORAIRE DES CUEILLETES DES VIDANGES ET DE LA RÉCUPÉRATION

Veuillez prendre note des modifications d'horaire pour les cueillettes des bacs.

- La cueillette du lundi 25 décembre est reportée au jeudi 28 décembre

- La cueillette du lundi 1er janvier est reportée au jeudi 4 janvier

Puisque les collectes peuvent se faire très tôt le matin, nous vous demandons de mettre votre bac sur le bord de votre cour le mercredi soir.

## RAPPEL - COLLECTES DES BACS DE RÉCUPÉRATION ET DE VIDANGES

Puisque le camion de la MRC peut passer très tôt le matin, nous vous rappelons que votre bac doit être mis le dimanche soir sur le bord de votre entrée. Selon la disposition de votre terrain, nous vous demandons qu'il soit mis le plus près possible près de la route ou du trottoir, les roues vers la maison et veuillez laisser un espace de 1,5 pied entre un autre bac ou objet.

### Couleur des bacs

De plus, nous tenons à préciser que les bacs doivent être de couleur verte pour les vidanges et de couleur bleue pour la récupération.

Vous avez un bac noir ou brun, vous pouvez peindre celui-ci de la couleur demandée, au minimum le couvercle. Le chauffeur ne peut deviner ce qu'il y a dans un bac d'une autre couleur et la collecte ne s'effectuera pas.

Pour ceux qui le désirent, vous pouvez remplacer le couvercle pour un autre de la bonne couleur. Vous pouvez en faire l'achat à n'importe quelle bonne quincaillerie. Vous y retrouverez également les pièces pour réparer votre bac.

### Utilisateur payeur

Vous mettez un 2e bac de vidange au bord du chemin, nous devons mettre une double taxation. Nous fonctionnons avec le principe d'utilisateur payeur. De plus, veuillez mettre votre bac dans votre entrée. Le chauffeur peut confondre la position du bac et nous aurons comme rapport qu'un de vos voisins a mis 2 bacs la même journée. Cela peut malheureusement causer des frictions avec celui-ci.

Par le passé, des gens ont fait ramasser leur bac à leur résidence, l'ont rempli à nouveau le même matin, et l'ont mis de l'autre côté du chemin. Cela compte également pour une double collecte et la taxation pour cette 2e collecte pourrait être mise à votre voisin d'en face et causer ainsi des conflits.

### Disposition des déchets et de la récupération

Aucun déchet mis en dehors des bacs ne sera ramassé. Vous pouvez le remplir au maximum, couvercle entre-ouvert. Le chauffeur ne sortira pas pour ramasser les sacs ou boîtes mis à côté de votre bac. Le tout restera au bord du chemin et vous devrez les conserver jusqu'à la prochaine collecte.

## Organismes municipaux



MOT DE VOTRE  
PRÉSIDENT DU CLUB  
FADOQ

Bonjour à tous nos membres,

Le comité FADOQ aimerait féliciter les gagnants de la soirée du 28 octobre : Suzanne Labbé, Linda Plante, Adrien Veilleux, Michel Faucher, Linda Brochu, Françoise Maurice.

### SOUHAITS POUR LE TEMPS DES FÊTES

Le conseil d'administration du club FADOQ St-Magloire vous souhaite DE TRÈS BELLES FÊTES ET SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2024.

### JANVIER 2024 : ON REPREND NOS ACTIVITÉS

- La Vie Active débute le lundi 08 janvier.
- Les pratiques de danses : le mercredi 10 janvier.
- Les cartes et le billard : le mercredi 10 et jeudi le 11 janvier.
- Soirée de danse : le samedi 27 janvier.

### SOIRÉE DANSANTE

Le Club FADOQ de St-Magloire vous invite à une soirée de danse, le samedi 27 janvier, à la salle municipale, de 19 h 30 à 22 h 30 avec le duo CHARLES et DIANE. Service de bar et prix de présence. Ouverture des portes à 18 h 30. Bienvenue à tous.

### S'IMPLIQUER AUPRÈS DU CLUB

Pour tous ceux et celles qui veulent se joindre au comité du club FADOQ de St-Magloire, il reste un poste à combler. Veuillez communiquer avec Guy au numéro 581-776-8881.

Guy Chabot, président Club FADOQ St-Magloire.  
581-776-8881



## MARCHÉ DE NOËL

C'est dans une ambiance festive que le marché de Noël s'est déroulé les 11 et 12 novembre dernier à la salle municipale. Un peu plus d'une vingtaine d'artisans étaient sur place pour démontrer leur savoir-faire ou pour vendre leurs produits. Les gens présents ont bien apprécié leur visite et ont pu se gâter ou faire leurs achats pour les fêtes.

Lors de cette édition, les enfants ont également eu droit à leur moment de plaisir, car Mme Josiane Gilbert est venue les maquiller. Ce fut fort agréable pour eux, car Mme Gilbert possède un incroyable talent pour illuminer les visages des enfants.

### Remerciements

Les organisateurs de l'événement soient Anne-Marie Beaudry, Daniel et Vincent Maurice ainsi que Marly Leal tiennent à remercier sincèrement chaque exposant pour leur participation. Votre générosité et votre disponibilité à accueillir les gens ont été le précurseur de la réussite du salon. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Nous tenons également à remercier Mme Guylaine Lapointe qui a préparé la soupe et le bouillon pour le comptoir-lunch.

### Profits

La tenue de ce marché a engendré des profits de 550 \$. Initialement prévus pour le Comité d'Embellissement, ceux-ci ont été remis à une famille démunie de Saint-Magloire dont les besoins étaient urgents.

### Prochaine édition

L'an prochain, le marché de Noël devrait se tenir sur une seule journée, soit le samedi 16 novembre. En étant une fin de semaine plus tard et différente du bingo du Patrimoine, cela permettra aux artisans de venir se préparer le vendredi soir.

Voici quelques photos pour vous remémorer cette belle fin de semaine. Vous en trouverez également d'autres à la dernière page. Par manque d'espace, nous ne pouvons pas mettre tous les artisans, mais sachez que vous avez été tous aussi importants pour les organisateurs.



**OFFERT À SAINT-MAGLOIRE**

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES SÉCURITAIRES ET ADAPTÉES AUX PERSONNES AYANT 50 ANS ET +

DÈS LE 8 JANVIER 2024, TOUS LES LUNDIS, DE 13 H 30 À 14 H 30  
À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR



**Dites-le à vos amis!**

**Pour information**  
Marjorie Carrier, conseillère ViActive  
au 418 383-5252 poste 2



## DES NOUVELLES DE VOTRE CERCLE DE FERMIERES

Bonjour

Nous vous attendons en grand nombre lors de nos prochaines rencontres :

- Réunions régulières : le mardi 9 janvier 2024, à 13 h 30, où l'on sera heureuse de vous retrouver après les Fêtes et mardi le 13 février pour souligner avec nous la Saint-Valentin.
- Ateliers : le mardi 16 janvier 2024, à 13 h, pour apprendre à fabriquer un couvre-livre en tissu. L'activité est gratuite et tout le matériel nécessaire est fourni. Le nombre de places est limité, inscrivez-vous sans tarder auprès de France Delisle, 418-257-2433, hamel.delisle@gmail.com
- Social du mois : le mardi 20 février, à 13 h 30, pour un après-midi de jeux divers ou tailler du tissu pour la catalogue.

Offrez une carte de membre du Cercle de Fermières en cadeau

Au coût de 35 \$ pour l'année, en plus d'être membre d'un cercle dynamique et productif où vous pourrez apprendre différentes techniques d'artisanat, la carte vous procure plusieurs avantages soit : recevoir le magazine l'Actuelle à raison de 5 numéros par année; obtenir des rabais chez ces partenaires : Bétonel, New Look, Club direct laine, Michaels et Co-Operators (assurances). N'hésitez plus, contactez France Delisle au 418-257-2433 ou par courriel à hamel.delisle@gmail.com

### NOS VŒUX POUR LE TEMPS DES FÊTES



Le temps des Fêtes arrive à grands pas et quelle belle période pour festoyer.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter à toutes nos membres

et à vous tous un merveilleux et chaleureux temps des Fêtes.

Que la santé, la paix, la joie et l'amour soient avec vous tous en cette période de réjouissances et tout au long de l'année qui va suivre.

Le Conseil d'administration du Cercle de Fermières,

Florence Carrier, présidente

France Boutin, vice-présidente (Comité Dossiers)

Cécile Laverdière, conseillère no 1 (Comité Arts textiles)

Gabrielle B. Spénard, conseillère no 2  
(Communication et recrutement)

France Delisle, trésorière

# BINGO

LES VENDREDIS 12 JANVIER ET 9 FÉVRIER 2024, À 19 H  
À LA SALLE MUNICIPALE DE SAINT-MAGLOIRE

500 \$ EN PRIX

Les cartes de bingo seront en vente à partir de 15 \$. Le casse-croûte sera ouvert. Il y aura des boissons gazeuses, des bouteilles d'eau, du chocolat et chips.

Bienvenue et bonne chance!

La Société du Patrimoine



## SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Après plusieurs mois d'attente, nous avons reçu les pièces pour réparer l'escalateur et l'appareil multifonctions.

Nous vous demandons de vous en servir de façon à ne pas les briser ou les user précocement.

Saviez-vous qu'un entraînement avec moins de poids et plus de répétitions est aussi bénéfique? De cette façon, vous avez moins de chance de vous blesser et donc moins de chance de briser le matériel. Le bris d'un appareil cause la perte de celui-ci pendant plusieurs semaines et affecte un grand nombre de personnes.

On vous rappelle que les appareils que nous possédons sont pour un usage normal. Si vous désirez faire de l'entraînement intensif (Ex. : culturisme), il serait peut-être préférable de vous inscrire à un gym spécialisé.

Par ailleurs, si vous ne connaissez pas trop le fonctionnement des machines, n'hésitez pas à demander de l'aide au bureau municipal. Un employé vous montrera les rudiments de ceux-ci.

Aussi, nous tenons à vous rappeler que vous ne devez pas passer votre clé à une autre personne. De plus, sans autorisation spéciale, les mineurs sont exclus.

Plusieurs personnes ont des clés et ne s'en servent pas. Vous pouvez les rapporter au bureau municipal et nous vous rembourserons les frais de 25 \$.

Nous vous rappelons qu'il y a un système de caméra dans le gym. Il est donc facile de savoir qui n'utilise pas les appareils de façon adéquate ou qui ne respecte pas les règles.

\*\*\*Vous avez des suggestions pour améliorer la salle d'entraînement, alors n'hésitez pas à nous en faire part. Peut-être que votre idée sera retenue.

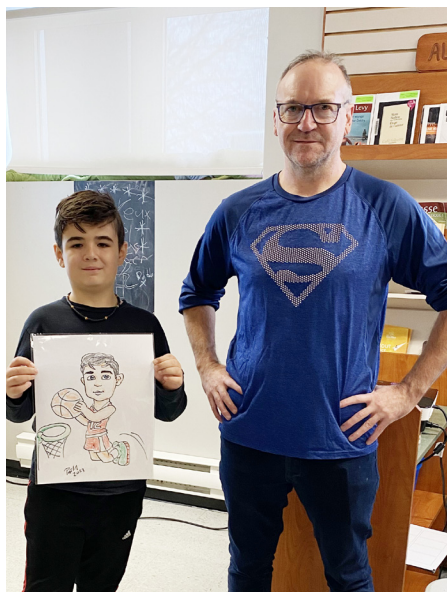


## \*\*\*RAPPEL - RAPPEL\*\*\*

Depuis le 26 octobre dernier, la bibliothèque Kilitou est fermée les jeudis soirs. Elle est maintenant ouverte au public les mercredis de 13 h 30 à 15 h ainsi que les jeudis de 15 h à 17 h.

La bibliothèque a maintenant un coin jeune avec des jeux, des casse-têtes, du matériel pour faire du bricolage... Les jeunes sont donc invités à rester après les classes les jeudis pour s'y amuser.

### Atelier de dessin



Le 26 novembre dernier, les enfants de 3e à la 6e année étaient conviés à participer à un atelier de création de BD avec Patrick Maranda. 16 personnes y ont participé et appris les rudiments du dessin. Pour conclure l'atelier, M. Maranda a fait tirer une caricature parmi les personnes présentes et c'est Évan Lapointe qui fut l'heureux élu. Quel beau souvenir!

### Bricolage de Noël

Le dimanche 17 décembre, les enfants étaient invités à venir faire des cartes de Noël. Celles-ci ont été remises par la suite aux personnes âgées dans les 2 foyers. Quel beau moment inter-générationnel que nous avons vécu! Merci aux jeunes de votre participation et aux parents qui ont bien voulu venir les porter à la bibliothèque.

### Horaire des fêtes

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre, jusqu'au 9 janvier 2024. Elle sera donc ouverte le mercredi 10 janvier à compter de 13 h 30.

Joyeuses fêtes à tous et que la prochaine année vous apporte ce qu'il y a de meilleur.



Nouvel Essor

**URGENT!**  
NOUS AVONS  
BESOIN DE VOUS.

## RECHERCHONS BÉNÉVOLES



**TRANSPORTEURS-ACCOMPAGNATEURS** pour les rendez-vous médicaux et psychosociaux.

• Trajets de courte, moyenne et longue distance selon vos préférences et vos disponibilités.



**AIDE À L'IMPÔT** pour compléter des déclarations d'impôt simples. Bénévolat à domicile.

Possibilité de faire la cueillette et la remise des documents lors des comptoirs. Ordinateur et logiciel fournis. Formation offerte.

**Activités de reconnaissance pour tous les bénévoles**

**POUR INFORMATION 418 383-5252 POSTE 2**

**PAROISSE SAINTE-KATERI-TEKAKWITHA  
« ÉGLISE DE SAINT-MAGLOIRE »**

**HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES**

**POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2023 ET JANVIER 2024 :**

DIMANCHE, LE 24 DÉCEMBRE, LA MESSE DE NOËL SERA CÉLÉBRÉE À 19 HEURES;

DIMANCHE, LE 31 DÉCEMBRE, LA MESSE DU NOUVEL AN SERA CÉLÉBRÉE À 16 HEURES;

SAMEDI, LE 13 JANVIER, UNE MESSE SERA CÉLÉBRÉE À 16 HEURES.

LA MESSE DE NOËL, AINSI QUE CELLE POUR LE NOUVEL AN SERONT CÉLÉBRÉES POUR DES INTENTIONS MULTIPLES. Si vous désirez réserver une intention spéciale, présentez-vous au bureau de la communauté un mercredi, entre 8 h 30 et 14 h 30. Nous vous recommandons d'appeler avant de vous y rendre au 418-257-2131.

**VISITE DE LA CRÈCHE DE NOËL À L'ÉGLISE :**

DIMANCHE, LE 17 DÉCEMBRE, À PARTIR DE 13 h 30, les portes de l'église seront ouvertes et un comité de bénévoles sera présent pour vous accueillir et vous permettre de visiter la crèche de Noël et les décorations pour ce temps festif de l'année. La musique et les chants de Noël seront à l'honneur et un chocolat chaud sera servi sur place aux personnes qui en désirent. Soyez toutes et tous les bienvenus !

Un GROS MERCI à tous les bénévoles qui donnent plusieurs heures de travail minutieux, afin de mettre en place les décorations « intérieures et extérieures » pour célébrer la fête de Noël et du Nouvel An. Après le temps des fêtes, ces mêmes personnes seront encore là pour enlever les décorations.

**BONNE NOUVELLE SUR LE NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE:**

Nous sommes très contents de vous informer que depuis le 20 novembre, les fournaies électriques, recommandées par le Diocèse, ont été installées au sous-sol de l'église et elles sont maintenant fonctionnelles.

**VŒUX DE NOËL ET DE BONNE ANNÉE 2024 :**

Alors que les cloches de Noël commencent à résonner, nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse profiter de ce temps de répit pour se ressourcer, entouré de l'affection de vos proches.

Cette période est aussi un moment pour exprimer notre gratitude. Merci à vous toutes et tous qui continuez à contribuer financièrement aux dépenses pour l'entretien et l'amélioration de notre Église, soit par la CVA annuelle ou par des dons. Merci à toutes les personnes impliquées dans la préparation des célébrations, les membres de la chorale, les personnes qui font les réparations et l'entretien nécessaires pour l'église et tout cela « gracieusement ». Votre passion et votre dévouement sont les pierres angulaires de la « Communauté Chrétienne de Saint-Magloire » et nous en sommes très fiers.

**MEILLEURS VŒUX POUR UN NOËL PLEIN DE BONHEUR, DE SANTÉ ET UNE NOUVELLE ANNÉE REMPLIE DE JOIES ET DE PAIX À TOUTES ET À TOUS !**

Francine Mercier-Chabot

Membre du Comité de consultation et d'organisation  
Pour la Communauté locale de Saint-Magloire (CCOL)

## Vos décorations ont trop fêté?

Sapinage brisé?  
Lumières irrépares?  
Boules de Noël cassées?  
Guirlandes abîmées?



Ça ne va  
jamais au  
recyclage!

Les décorations en bon état,  
on les garde ou on les donne au suivant!

**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!  
c'est maintenant!**

Québec



En partenariat avec le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

### À VENDRE :

Poêle au bois de marque  
Baron homologué,  
25 " de long x 19" de large.  
Coût : 150 \$.  
Pour information : 418-257-4015



## SÉANCE D'INFORMATION

POUR AÎNÉS ET PROCHES AIDANTS

MERCREDI 14 FÉVRIER 13 H 30 À 15 H

AU CENTRE CIVIQUE 250, RUE PRINCIPALE, SAINTE-JUSTINE

POUR  
INFORMATION  
418 383-5252  
poste 1

- Principaux types de revenus pour les aînés
- Impôt de récupération de la PSV
- Fractionnement du revenu de pension
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Crédit sur la taxe sur les produits et services, taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)
- Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)
- Crédit canadien pour aidants naturels (CCAN)
- Frais médicaux
- Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire
- Outils et services en ligne protégés-Mon dossier ARC
- Service d'aide en impôt-Programme bénévoles (SAIPB)
- Évitez les arnaques



*Aider sans  
s'épuiser*

*Le Siillon*

Une personne de votre entourage semble avoir un trouble majeur en lien avec sa santé mentale? N'hésitez pas à communiquer avec nous!

**TERRITOIRE: BEAUCE-ETCHEMINS**

## NOS SERVICES

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES & FAMILIALES  
GROUPE D'ENTRAIDE | GROUPE PSYCHO-ÉDUCATIF | SENSIBILISATION

**418-227-6464 | [www.lesillon.com](http://www.lesillon.com)**

*Résidences en bordure de route*

## **Rappel des bonnes pratiques en période hivernale**

**Québec, le 22 novembre 2023.** – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les résidents qui demeurent en bordure du réseau routier sous sa responsabilité des bonnes pratiques à adopter pour faciliter les opérations de déneigement. Ces mesures visent notamment la disposition des bacs roulants, le dépôt de la neige ainsi que le stationnement.

- **Placez vos bacs dans votre entrée**  
Les bacs servant à la cueillette des matières recyclables et ménagères doivent être positionnés dans les entrées privées et non sur la chaussée et l'accotement.
- **Installez vos repères de déneigement à une bonne distance de la route**  
Ces balises doivent être placées dans les entrées privées, à un minimum d'un mètre des trottoirs, des bordures ou de la chaussée. Elles doivent pouvoir céder facilement en cas d'impact avec une déneigeuse.
- **Déposez la neige sur votre terrain**  
Il est interdit de pousser la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut nuire à la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui pourraient entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents.
- **Ne déversez pas la neige dans les fossés**  
Cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.
- **Ne stationnez pas votre véhicule n'importe où**  
Aux endroits où le stationnement est permis, soyez alerte à la signalisation routière pouvant interdire le stationnement, notamment lors des opérations de déneigement ou de soufflage de la neige.

Le Ministère remercie la population pour sa collaboration en cette période hivernale.

## Témoignage

Je m'appelle Jonathan Torres et je suis arrivé au Québec en juin 2018. J'habite à Saint-Camille, je suis venu de la Colombie avec tout le désir de commencer une nouvelle vie, laissant ma femme, ma famille, mes amis et toutes les personnes et coutumes dans lesquelles j'avais vécu jusqu'alors mais, avec la pleine conviction que ce serait un défi plein de moments qui m'aideraient à forger une vie différente, plus calme, qui m'apprendrait à trouver de la simplicité, de la générosité, de la gentillesse des gens qui nous ont reçus et accueillis depuis le premier jour.

Pendant mon séjour, j'ai rencontré différents obstacles, mais je les ai toujours affrontés avec la meilleure attitude, car je comprends que le processus d'adaptation n'est pas seulement pour nous en tant qu'immigrants, mais aussi pour la population qui, ces dernières années, a vu de nouveaux visages non seulement dans les entreprises, mais aussi dans tous les établissements, écoles, supermarchés, hôpitaux, etc.

La francisation offerte par le gouvernement nous a énormément aidés à nous adapter, souvent pas aussi rapidement que nous l'aurions voulu, car commencer une nouvelle vie en arrivant dans un nouveau pays avec seulement une valise, travailler, s'occuper de la famille qui est loin dans le pays d'origine et apprendre une langue tout en même temps rend l'apprentissage difficile mais en même temps c'est très satisfaisant de comprendre nos premières phrases.

Nous nous sommes tous sentis trop heureux de voir nos enfants parler français à l'école, même s'il leur a été difficile d'arriver à l'école pour s'adapter à se faire de nouveaux amis, certains d'entre eux arrivant absolument perdus à la maternelle sans comprendre ce que les gens ou les autres enfants parlent, souvent, ils se demandent qu'ils n'avaient pas le choix dans ce changement mais ils sont aussi trop jeunes pour comprendre que le changement pour eux est extraordinaire.

Venant d'un endroit où le temps est le même toute l'année, j'ai dû faire face au froid, à la neige, aux journées plus courtes en termes d'ensoleillement et à la façon dont les gens se préparent à ces conditions m'a beaucoup enseigné. J'ai aussi appris ce que je devais faire et que ce n'était pas une excuse pour effectuer mon travail, j'ai aussi pu remarquer les merveilles de la nature, à en profiter et à contempler avec émerveillement les paysages de chaque saison.

Je suis le père de deux filles, l'une a 5 ans et l'autre a 3 mois. Ma première fille est arrivée au Canada alors qu'elle n'avait que 8 mois, maintenant elle est à maternelle 5 ans, elle parle espagnol et français et est heureuse d'étudier et de jouer avec ses amis, parfois elle trouve étrange de voir sa famille qui est loin seule-

ment à travers un téléphone, je lui dis que ce sont eux qui sont loin et pas nous, puisque c'est notre maison.

J'ai commencé travailler chez Rotobec comme machiniste et aujourd'hui je travaille comme contremaître, chaque fois qu'une personne arrive au Canada je la soutiens et lui raconte mon histoire, les nouvelles choses qu'elle va découvrir, les aspects difficiles mais aussi beaux et positifs de cette expérience, et qu'il faut avoir de la patience, de la force et de la persévérance.

Je tiens à remercier tous les employeurs, les enseignants, les professionnels de la santé et les autres organisations qui nous aident à nous intégrer, car derrière chacun d'entre nous, il y a une histoire et une famille qui a franchi le pas pour commencer une nouvelle vie. Nous sommes venus donner tous nos efforts pour que ce grand pays et cette grande région deviennent de plus en plus grands. Merci de croire en nous, de nous accueillir et de faire du Québec notre maison.

Chronique écrite par Jonathan Torres

Résident des Etchemins arrivé en 2018

Cette chronique est rendue possible grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec.

## Ressources des Etchemins

Ressourceries, friperies, comptoirs vestimentaires des Etchemins

### Grenier des trouvailles

301-A, rue Industrielle  
Lac-Etchemin

418 625-4115

Du lundi au mercredi et vendredi :  
9 h 30 à 17 h

Jeu. : 9 h 30 à 19 h

Samedi : 9 h à midi

### Friperie pour mamans et jeunes enfants (à Parentaïme)

319, rue du Sanatorium  
Lac-Etchemin

### Ressourcerie 2<sup>e</sup> Vie

166, chemin des Bois-Francis  
Sainte-Aurèle

418 313-2605

Mercredi : 13 h à 15 h 30

Jeu. : 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h 30

Vendredi : 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h 30

Samedi : 9 h à 12 h

### Comptoir familial Saint-Prosper

Polyvalente des Abénaquis, porte 27

418 594-5026

Mardi et jeudi : 13 h à 16 h (sauf pendant les vacances scolaires)

### Fripe à brack

2110, 8<sup>e</sup> rue  
Saint-Prosper

418 594-2000

Mercredi : 10 h à 17 h

Jeu. : 10 h à 19 h

Vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h

### Comptoir familial

Sous-sol de l'église de Saint-Zacharie

418 593-6225

Ouvert 2 jours par mois.

Pour connaître les heures d'ouverture :

grandmandiane@hotmail.com



## CHALET DES LOISIRS

### CONGÉ DES FÊTES 2023-2024



| DATE     | APRÈS-MIDI<br>13 H À 16 H           | SOIRÉE<br>19 H À 20 H 30         | SOIRÉE<br>20 H 30 À 23 H    |
|----------|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| 22 DÉC.  | FERMÉ                               | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 23 DÉC.  | PATIN LIBRE SUIVI DE HOCKEY         | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 24 DÉC.  | PATIN AVEC ACCESSOIRES DE NOËL      | FERMÉ                            | FERMÉ                       |
| 25 DÉC.  | FERMÉ                               | FERMÉ                            | FERMÉ                       |
| 26 DÉC.  | PÂTE DE SEL ET BRICOLAGE DES FÊTES  | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 27 DÉC.  | RAQUETTE DANS LE SENTIER            | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 28 DÉC.  | FAIT TON BONHOMME DE NEIGE          | PATIN LIBRE<br>SOIRÉE JUST DANCE | HOCKEY<br>SOIRÉE JUST DANCE |
| 29 DÉC.  | PEINTURE SUR NEIGE                  | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 30 DÉC.  | FORT DE NEIGE                       | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 31 DÉC.  | PATIN LIBRE SUIVI DE HOCKEY         | FERMÉ                            | FERMÉ                       |
| 01 JANV. | FERMÉ                               | FERMÉ                            | FERMÉ                       |
| 02 JANV. | PATIN LIBRE SUIVI DE HOCKEY         | PATIN LIBRE<br>FILM + POP CORN   | HOCKEY<br>FILM + POP CORN   |
| 03 JANV. | CHASSE AUX TRÉSORS                  | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 04 JANV. | HOCKEY PARENT/ENFANT                | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 05 JANV. | GLISSADES AVEC REMONTÉE + FAT BIKES | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 06 JANV. | BINGO ET JEUX DE SOCIÉTÉ            | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 07 JANV. | PATIN LIBRE SUIVI DE HOCKEY         | PATIN LIBRE                      | HOCKEY                      |
| 08 JANV. | JEUX VIDÉO                          | FERMÉ                            | FERMÉ                       |

#### Heures d'ouverture habituelles (à compter du 12 janvier 2024):

**Vendredi:** 19 h à 23 h      **Samedi:** 13 h à 16 h et de 19 h à 23 h      **Dimanche:** 13 h à 16 h  
**Congé scolaire :** 13 h à 16 h. La veille d'un congé scolaire de 18 h à 22 h.

N.B.: Lorsqu'il n'y a pas personne au terrain des loisirs, **les animateurs sont autorisés à partir à 15 h 30 et 21 h 30.** Vous pouvez toutefois utiliser les installations en dehors des heures d'ouverture.

\*Nous avons quelques patins, bâtons de hockey, rondelles, aide-patineur et raquettes à neige disponibles pour le prêt.

**\*\*\*Venez vous amuser en grand nombre avec nous. C'est gratuit!\*\*\***



### Marché de Noël 2023

Merci à vous tous pour votre présence au Marché de Noël ainsi qu'aux exposants pour votre générosité de nous avoir offert vos produits.

